

***Mantes-la-Jolie, enfin reconnue au rang des villes royales !***

***Après avoir essuyé un premier refus en 2002 par les membres du club très fermé du Comité régional du tourisme « Villes Royales », c'est le Comité départemental du Tourisme des Yvelines qui reprend le dossier et érige notre ville au rang des cités royales au nombre de six aujourd'hui dans le département.***

***Un dossier porté par le président de la Maison du Tourisme, avocat et historien.***

Dans la foulée du livre publié par François GERBER « Lorsqu'Henry IV régnait à Mantès » en 2001, prouvant que le gouvernement royal avait siégé à Mantès de 1590 à 1594, Mantès-la-Jolie est enfin intégrée dans le circuit !

En effet, si notre requête a eu autant de mal à passer c'est que Mantès n'a pas la chance d'avoir conservé dans ses murs, au travers du temps, les preuves matérielles de la présence du souverain à la différence de Versailles, Rambouillet ou Saint-Germain-en-Laye. Le château qui se tenait derrière la collégiale disparaît au cours du 18<sup>ème</sup> siècle.

***Un critère qui relève d'un fait historique***

Si Mantès-la-Jolie peut se targuer d'être estampillée de ce label c'est que le critère décisif porte sur la signature par le souverain, d'un ou plusieurs actes de gouvernement : « *Donné à Mantès, le... etc* ».

***Explications de François GERBER :***

« A ce niveau, il convient de rappeler qu'après la bataille d'Ivry qui s'est déroulée le 14 mars 1590, Henri IV a installé à Mantès son gouvernement, composé de ses principaux ministres et conseillers de l'époque, Maximilien de Béthune, futur duc de Sully, Nicolas de Harlay, seigneur de Maule, ou encore Sancy qui était chargé de négocier avec les cantons suisses la levée des mercenaires devant soutenir les troupes royales.

De nombreux actes individuels ou de portée générale sont donc datés de Mantès sur la période du 15 mars 1590 au 24 janvier 1594, date de l'entrée du roi Henri IV dans Paris. Parmi ceux-ci il faut citer l'Edit de Mantès du 4 juillet 1591, premier édit de tolérance qui préfigure celui qui sera donné sept ans plus tard à Nantes.

Parmi les autres temps forts de la présence du Roi dans les murs de notre cité, il est nécessaire de mentionner également la première assemblée générale des églises protestantes de France qui donna lieu à la rédaction d'un cahier de doléances. Ce témoignage essentiel qui illustre la préoccupation des protestants à l'instant de la conversion du roi est rédigé à Mantès entre juin et décembre 1593. Il prouve également l'importance politique de la ville pendant ces quatre années. »

***Une dénomination qui ouvre des perspectives d'avenir***

La Maison du Tourisme se rapproche du Comité Départemental du Tourisme des Yvelines pour la création de circuits touristiques tant à destination des groupes que des individuels. Bientôt, les visiteurs pourront disposer de produits clés en main basés sur une thématique historique. En attendant un logo a été remanié pour identifier les villes concernées.

***MANTES LA JOLIE peut donc s'enorgueillir d'être reconnue à l'instar des trois communes précitées, outre Marl- Le- Roi et Poissy, au rang des Villes Royales !!!!***